



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°2

Lot n° : 5

Intitulé : METALLERIES-SERRURERIES

TITULAIRE du MARCHE

S.N. ZAMA SA

33 avenue du Pont de

Tasset

74960 MEYTHET

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

JUIN 2025

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

S.N. ZAMA SA

33 avenue du Pont de

Tasset

74960 MEYTHET

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 5	Intitulé : METALLERIES-SERRURERIES
------------	------------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	188 449,60 €HT
TVA (20%) :	37 689,92 €
Montant TTC :	226 139,62 € TTC

Montant du marché :	188 449,60 €HT	Initial
	190 409,60 € HT	Après avenant n°1

Article 5 – Objet de l'avenant n°2

La modification de programme pour adapter la salle en salle culturelle implique le changement de classification dans la norme relative au dimensionnement des garde-corps de mezzanine.

La norme NFP 06-111-02/A1 en vigueur rappelée par le Bureau de Contrôle implique de renforcer les structures des garde-corps de 50/10 mm à 80 / 20 mm pour supporter les poussées qui passent de 100 à 300daN/m.

L'avenant n° 2 a pour objet la prise en compte du renfort de la structure du garde-corps relevant du lot 5, pour un montant de 6 288,10 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Cet avenant étant liée à la salle culturelle, il sera pris en charge à 100 % par la commune.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°2

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	6 288,10	1 257,62	7 545,72
Moins-values			

Montant de l'avenant n°2	+6 288,10	1 257,62	+7 545,72
Evolution du montant du marché	+3,34%		
Variation cumulée du marché	+ 4,38 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°2

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant après avenant n°1	190 409,60	38 081,92	228 491,52
Montant de l'avenant n°2	6 288,10	1 257,62	7 545,72

Nouveau montant du marché	196 697,70	39 339,54	236 037,24
----------------------------------	-------------------	------------------	-------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°2

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R. 2194-2 et R.2194-5

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°2

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 05-02 du 16/05/2025

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A,

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le